****

**NOTE D’INFORMATION**

**RÉSULTATS DÉFINITIFS CE1D - CESS 2017**

L’Administration générale de l’Enseignement vous prie de trouver ci-dessous les résultats définitifs relatifs aux épreuves externes communes certificatives conduisant à l’obtention du CE1D et du CESS de juin 2017.

**CE1D**

Les résultats suivants concernent les élèves de 2e année commune et complémentaire qui ont présenté les épreuves de juin 2017 en sciences, mathématiques, français, et en langues modernes.

Pour rappel, le conseil de classe doit considérer que les élèves sont compétents dans la discipline concernée lorsque ceux-ci atteignent un score supérieur ou égal à 50%. En cas d'échec, le conseil de classe peut néanmoins estimer que l'élève a réussi pour la discipline concernée sur la base de son dossier scolaire.

**CE1D sciences** (résultats concernant 96,9% des élèves)

63,3% des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 54%.

En septembre 2016, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 96,5% des élèves) était de 74,6% avec un score moyen atteint par les élèves de 59,2%.

**CE1D mathématiques** (résultats concernant 95,1% des élèves)

54,5% des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 51,6%.

En septembre 2016, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 97,7% des élèves) était de 53,3% avec un score moyen atteint par les élèves de 50,4%.

**CE1D français** (résultats concernant 92,8% des élèves)

80,0% des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 63,0%.

En septembre 2016, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 95,9% des élèves) était de 86,3% avec un score moyen atteint par les élèves de 66,9%.

**CE1D langues modernes** (résultats concernant 93,9% des élèves)

54,3% des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 51,9%.

En septembre 2016, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 94,5% des élèves) était de 61,6% avec un score moyen atteint par les élèves de 54,9%.

Les taux de réussite étant liés au nombre des résultats transmis par les établissements scolaires, ces derniers diffèrent du taux d'obtention du certificat CE1D.

**CESS**

Les épreuves CESS sont obligatoires depuis 2015, toutefois elles n’évaluent qu’une partie des disciplines concernées.

Pour rappel, le conseil de classe doit considérer que les élèves maitrisent la ou les compétence(s) attendue(s) dans la discipline concernée lorsque ceux-ci atteignent un score supérieur ou égal à 50%.

**CESS histoire**

Le CESS-HISTOIRE évaluait cette année la compétence de critique et était destiné aux élèves de 6e générale et de 6e technique et artistique de transition.

À ce jour, l’Administration a reçu 92,1% des résultats d’élèves.

Sur l’ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 89,4% des élèves ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 67,1%.

En septembre 2016, sur un taux de 94,9% des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 87,6% avec un score moyen atteint par les élèves de 69%.

**CESS français**

Le CESS-FRANÇAIS **TRANSITION** portait sur la lecture de textes informatifs et la synthèse. Il était destiné aux élèves de 6e générale et de 6e technique et artistique de transition.

À ce jour, l’Administration a reçu 83% des résultats d’élèves.

Sur l’ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 90,5% des élèves ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 72,3%.

En septembre 2016, sur un taux de 96% des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 89,2% avec un score moyen atteint par les élèves de 68,3%.

Le CESS-FRANÇAIS **QUALIFICATION** portait également sur la lecture de textes informatifs et la synthèse. Il était destiné aux élèves de 6e technique et artistique de qualification et de 7e professionnelle.

A ce jour, les écoles ont communiqué 83,9% des résultats à l’Administration.

Sur l’ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 81,6% des élèves ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 62,8%.

En septembre 2016, sur un taux de 81,1% des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 82% avec un score moyen atteint par les élèves de 63,9%.

Les taux de réussite étant liés au nombre des résultats transmis par les établissements scolaires, ces derniers diffèrent du taux d'obtention du certificat CESS.

**Contacts**

Service Communication et Relations publiques :

[age.presse@cfwb.be](file:///C%3A%5CUsers%5Cschogi01%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CTemporary%20Internet%20Files%5CContent.Outlook%5CPZB4WR37%5Cage.presse%40cfwb.be)

02/ 690 80 31

Plus d’informations sur le CE1D ou le CESS :

[www.enseignement.be/ce1d](http://www.enseignement.be/ce1d)

[www.enseignement.be/cess](http://www.enseignement.be/cess)